

ETIENNE (P.)

Connaissance sociologique et
vulgarisation agricole .
Stage F.A.O.

CONNAISSANCE SOCIOLOGIQUE ET VULGARISATION AGRICOLE

STAGE FAO - ABIDJAN ~~1962~~ 1963

-0-0-0-0-0-0-0-

Une des conditions essentielles du développement économique et social des pays africains est constituée par la vulgarisation agricole. En effet, il semble que, désormais, un bon nombre de solutions techniques, en ce qui concerne la production agricole, soient au point : de nombreux organismes spécialisés ont abordé avec succès les problèmes les plus divers (génétique et sélection, phytopathologie et lutte anti-parasites, techniques culturales et protection des sols, etc....) Mais il reste à faire sortir ces réalisations du laboratoire, de la station ou de la ferme expérimentale et à en propager les techniques dans le milieu rural traditionnel. Telle est la tâche de la vulgarisation agricole.

Cette tâche est loin d'être aisée. Jusqu'à présent, la plupart des efforts de vulgarisation agricole n'ont pas donné les résultats qu'on pouvait en attendre.

Une des principales raisons de ces échecs réside dans le fait qu'on a trop souvent confondu la vulgarisation agricole avec un enseignement extensif, superficiel et standardisé, comme si le milieu auquel il s'adressait était un milieu neutre et également réceptif. Bien au contraire, le milieu rural traditionnel est un milieu socialement et culturellement structuré et orienté, dont certains éléments peuvent, suivant les cas, constituer des obstacles sérieux à la vulgarisation agricole et dont d'autres éléments, en revanche, peuvent offrir des opportunités favorables à cette action.

Aussi, une bonne connaissance du contexte socio-culturel dans lequel la vulgarisation est appelée à opérer semble-t-elle de plus en plus indispensable.

Les problèmes sociologiques se posent déjà lorsqu'il s'agit de choisir les villages auxquels s'adressera la vulgarisation.

Il est bien évident que le vulgarisateur a tout intérêt à choisir des villages qui se trouvent à proximité du centre où il s'est établi afin de réduire les temps et les frais de déplacements et de transports. Il est même souhaitable que le village soit accessible en toute saison aux véhicules ordinaires.

Mais, en même temps, les villages situés à proximité des centres et des grands axes de communication présentent un inconvénient majeur ; ils sont affectés, en général, d'une destruction du contexte socio-culturel traditionnel tellement avancée qu'ils constituent un milieu instable et flou malaisé à pénétrer et à maîtriser. L'autorité des chefs y est fortement contestée ; les valeurs traditionnelles y sont constamment remises en question sans qu'elles aient été remplacées par autre chose ; les conflits aigus et permanents qui opposent jeunes et vieux, hommes et femmes, ne peuvent plus se résoudre d'une façon satisfaisante dans le cadre des procédures traditionnelles et n'engendrent pas non plus de nouvelles normes sociales. Dans de telles conditions, le vulgarisateur ne peut s'appuyer sur rien de solide et sa tâche est très délicate.

Certes, il existe des exceptions ; les villages qui ont été le plus pénétrés par la civilisation et la culture occidentales en raison de leur situation géographique ne constituent pas nécessairement un terrain défavorable pour la vulgarisation. C'est ainsi semble-t-il que les villages ébriés de la Basse-Côte d'Ivoire, qui sont, soit Harristes, soit christianisés de longue date, ont, dans l'ensemble surmonté cette destruction et ont amorcé, sinon achevé dans beaucoup de cas, un processus de restructuration qui les dote d'une nouvelle hiérarchie, de nouvelles valeurs et motivations, de nouvelles procédures de résolution des conflits ... en un mot d'un nouveau cadre social et culturel solide et ouvert, très réceptif à une action de vulgarisation.

Le vulgarisateur se doit d'être attentif à cet aspect des choses dans tous les cas, et pas seulement pour écarter de son champ d'action les communautés qui présenteraient trop de difficultés. En effet, même dans les villages encore bien structurés et équilibrés, ces phénomènes de destruction et de conflits existent sous une forme latente ou atténuée, peuvent s'actualiser lorsqu'il s'agit de passer à l'action et créer des difficultés inattendues.

Les réticences de certaines catégories sociales - des jeunes hommes ou des femmes, par exemple - renvoient à ces conflits qui naissent de la destruction et qui peuvent s'actualiser en réaction aux innovations proposées par le vulgarisateur.

Prenons un exemple en pays baoulé : la CFDT, qui a le monopole de la commercialisation et de la promotion de la culture du coton en Côte d'Ivoire, s'est donné pour objectif - parmi d'autres - d'améliorer la culture du Mono en la transformant en culture pure susceptible d'être l'objet de traitements anti-parasites, ce qui aurait pour effet d'améliorer les rendements d'une façon très appréciable. Mais, pour cela, il faut éliminer complètement le Mono des cultures associées parce qu'il serait trop coûteux de faire un traitement phytosanitaire sur de trop faibles densités et que les pieds non traités sont porteurs de parasites préjudiciables aux cultures pures. Comme dans beaucoup d'autres sociétés africaines, les cultures associées qui sont faites sur les champs de deuxième année, sont faites par les femmes et appartiennent aux femmes. Le surplus des récoltes, vendu par petites quantités sur les marchés locaux, assure à la femme baoulé un revenu personnel auquel elle est d'autant plus attachée que, de plus en plus, elle est obligée de supporter une partie des dépenses du ménage qui, traditionnellement incombaient au mari. Autrefois, le mari devait fournir à ses épouses et à leurs enfants, en plus de l'aliment de base - l'igname-, la viande, le poisson et le sel.

En outre, il devait chaque année leur tisser un pagne et pouvoir à l'habillement des enfants. Aujourd'hui, ce ne sont plus que les "bons époux" qui assument la majeure partie de ces dépenses. La viande ; le poisson séché, le sel sont le plus souvent achetés par les femmes ; il en va de même pour pétrole, pour leurs propres vêtements et ceux des enfants dont, le cas échéant, elles assument aussi les frais de scolarité.

Aussi, existe-t-il entre les sexes un état de conflit permanent auquel la transformation d'une culture associée en culture ~~masculine~~ pure à commercialisation massive apportera nécessairement l'occasion de s'accroître et de s'aiguiser.

En effet, chez les baoulé, la culture pure est souvent une culture masculine et surtout la commercialisation massive équivaut à priver les femmes d'une partie de leurs revenus. Pour qu'une telle opération réussisse ou ne suscite pas trop d'opposition de la part des femmes, il faut que le vulgarisateur trouve le moyen de compenser cette perte de revenu.

De toute façon, il est indispensable que le vulgarisateur sache d'où vient la résistance à telle ou telle de ses initiatives et pour quelle raison.

D'excellents indices de ces phénomènes de destructuration et de conflits sont donnés par la structure démographique du village. Le recensement démographique est une tâche que le vulgarisateur devrait s'imposer avant de fixer définitivement son choix sur un village. L'opération de recensement peut prendre une semaine, parfois plus, suivant la taille du village et en fonction du nombre d'agents dont on dispose ; mais c'est une opération extrêmement payante car les renseignements qu'elle livre peuvent être, le plus souvent, l'objet d'une interprétation facile et rapide.

Il faut connaître la répartition de la population par sexe et par groupes d'âge, les taux de polygamie, la fréquence des divorces, les mouvements de population (migrations saisonnières ou quasi-définitives, importance des éléments étrangers dans le village etc...).

La répartition par groupes d'âge donne une bonne idée de la vitalité et du dynamisme d'une population ; un village où les classes d'hommes jeunes sont peu fournies n'offre guère de perspectives favorables à une action de développement agricole. Un déficit de femmes, et surtout de femmes jeunes, révèle, le plus souvent, un conflit permanent entre les sexes qui peut constituer un frein à l'action du vulgarisateur. Un taux de divorces élevé est un indice des mêmes conflits. Une forte concentration des épouses aux mains de quelques notables réalise les conditions d'un conflit sérieux entre jeunes et vieux.

La connaissance des faits de migration est tout aussi importante : la vulgarisation et le développement agricoles dans un village où résident beaucoup d'étrangers ne rencontrent pas le même genre de problèmes que dans un village homogène.

Les migrations saisonnières peuvent constituer un facteur limitant important pour le vulgarisateur. Une des tâches principales du vulgarisateur est d'introduire de nouvelles cultures commercialisables dont les façons culturales s'effectuent pendant la période creuse du cycle des cultures vivrières traditionnelles. Dans le pays baoulé, à cette époque, beaucoup de jeunes gens - garçons et filles - vont faire les "six mois" sur les plantations de Basse et Moyenne Côte. Si la proportion de ces migrants saisonniers est très élevée, le déficit en force de travail à cette époque compromettra fortement le succès de l'introduction d'une culture intercalaire. Ou bien, alors, il faut trouver le moyen de faire ester les jeunes gens au village pendant la période où doivent être effectuées les façons

culturelles les plus lourdes.

Constamment, l'action de vulgarisation est entravée par des phénomènes de déstructuration et par ces conflits qui proviennent de la dégradation des rapports sociaux traditionnels.

C'est en ces termes que se pose le délicat problème des rapports du vulgarisateur avec l'autorité politique traditionnelle.

Certes, il n'est pas recommandé d'aborder un village sans s'être référé, au préalable, à l'autorité supérieure du chef de canton ou, le cas échéant, à l'autorité du chef de tribu ou du chef de fraction de tribu. Mais, il convient d'être prudent dans ce domaine ; en se prévalant de l'autorité de ces instances officielles on n'est pas toujours assuré d'obtenir une réaction favorable car l'authenticité des droits de beaucoup de chefs actuels est contestée par une partie et, parfois, par la totalité de la population.

C'est ainsi que chez les baouls, la plupart des lignes de chefs de canton ou de tribu actuels se sont établies à la faveur de la conquête coloniale ou pendant les premiers temps de l'administration coloniale. Les exemples sont nombreux de ces villages qui sont donnés comme villages chefs et dont on apprend, à la longue, qu'ils ont usurpé ce titre lors de l'établissement de la paix avec les Français.

Dans beaucoup de cas, le chef n'était plus choisi par la population en fonction des critères traditionnels (connaissance des traditions orales, connaissance de la coutume et du droit traditionnel ...), mais en fonction de nouveaux critères imposés par la situation coloniale (connaissance du français, connaissance des habitudes de l'Administration, connaissance des mœurs européennes ...).

Aussi, à côté du chef officiel à l'usage des rapports avec l'Administration, existe-t-il très souvent un chef occulte qui détient la véritable autorité et dont la caution est indispensable pour gagner la confiance et le concours des populations.

Les regroupements autoritaires de villages primitivement indépendants effectués par l'administration dans de nombreux territoires sont à l'origine de multiples conflits d'autorité au sein de ces villages. Les chefs qui ont été évincés du commandement au moment du regroupement - ou leurs héritiers - sont toujours prêts à contester l'autorité de celui qui a été retenu comme chef par l'Administration.

Un tel cas s'est présenté dans la région de Soukha au cours d'une action de vulgarisation agricole d'initiative privée. Le responsable de l'opération formait en quelques stages de deux ou trois semaines, des "animateurs", des jeunes gens des villages. Dans le village de A., l'animateur était un des fils du chef du village ; il réussit à persuader une partie des jeunes gens du village de faire une rizière collective. C'est à ce moment là que survient une difficulté majeure ; le village actuel provient du regroupement autoritaire de deux villages autrefois indépendants ; le bas-fond sur lequel les jeunes gens voulaient faire leur rizière appartenait au chef qui avait été évincé de la chefferie du nouveau village ; aussi refusa-t-il de donner aux jeunes gens l'autorisation de cultiver ce terrain, et avec d'autant plus d'obstination que le promoteur de la rizière était le fils de son rival, du chef qui avait été retenu par l'Administration.

Dans d'autres cas, les conflits d'autorité proviennent de ce que certaines familles (descendants de captifs ou de clients, branche cadette) sont systématiquement écartées de la succession à la chefferie. Ces familles sont souvent peu disposées à participer à un effort de développement collectif dans la mesure où étant évincées de la chefferie, elles se sentent comme étrangères.

Il faut aussi connaître les positions prises par les chefs traditionnels vis-à-vis de l'Administration et du RDA, pendant la période qui a précédé l'indépendance. Pendant cette période, certains chefs, par leur collusion trop ouverte avec l'Administration se sont complètement déconsidérés et ne conservent plus qu'une autorité de façade. Dans ces conditions, on a souvent intérêt, après s'être fait présenter aux villageois par le chef traditionnel, à s'appuyer sur l'autorité de l'Administration ou du Parti.

Pour mener son action à bon terme, le vulgarisateur doit connaître le contexte socio-politique dans lequel il est appelé à travailler : les rapports de force qui existent entre les diverses instances et les divers types d'autorité ; la genèse, l'histoire de ces rapports, le rôle que tel chef a joué dans telle circonstance, etc...

Un dernier cas mérite de retenir notre attention : il s'agit de la dégradation radicale de l'autorité traditionnelle. Ce cas s'est rencontré

dans la Région de Bouaké lors de cette expérience de vulgarisation agricole d'initiative privée dont il a déjà été question.

Un des villages de l'opération fut choisi parce qu'il était situé à proximité de Bouaké, sur un axe à grande circulation ; parce qu'il était de taille convenable, ni trop grand, ni trop petit ; parce que, en outre, son chef paraissait très ouvert aux idées de développement agricole et semblait exercer une autorité incontestée.

Or, l'effort de vulgarisation n'apporta pas les résultats que cette situation laissait espérer ; c'est que l'autorité du chef ne correspondait plus du tout aux normes traditionnelles, s'était dégradée radicalement, transformée en autorité de type féodal.

Rappelons brièvement deux des caractéristiques fondamentales de la chefferie traditionnelle chez les baoulé. En premier lieu, le chef n'avait pas de pouvoir de décision discrétionnaire. Le bon chef n'est pas celui qui impose son propre point de vue ; mais celui qui est capable de faire la synthèse d'opinions divergentes et de faire prendre une décision à l'unanimité des intéressés. En second lieu, le chef n'est pas le propriétaire des biens de la collectivité ; il en est le gardien, le gerant, le dépositaire ; en aucun cas, ces biens de la communauté (trésor de lignée, de village, de tribu) ne sauraient être l'objet d'une appropriation individuelle. Bien plus, à la mort du chef, ses biens personnels s'ajoutent aux biens qu'il a reçus en dépôt lors de son accession à la chefferie et deviennent partie intégrante de l'héritage collectif.

Or, le chef du village en question ne correspond plus du tout à cet idéal traditionnel : c'est lui, et lui seul, qui prend les décisions et les impose aux villageois ; quant au patrimoine qui lui a été confié, il le considère et en use comme si c'était sa propriété personnelle. Ce chef était favorable au développement agricole dans la mesure où il pensait pouvoir confisquer pour lui-même les avantages et les bénéfices apportés par l'aide des vulgarisateurs.

Certes, l'appropriation qui était autrefois collective tend à s'individualiser ; mais elle s'individualise en se fragmentant : chacun tend à devenir propriétaire de fait des terres qu'il cultive de droit ; chacun tend à conserver par devers lui le numéraire qu'il a acquis par son propre travail et à l'utiliser en fonction de ses propres besoins. Dans le cas présent, l'appropriation s'individualise mais, à l'inverse de ce qui se passe le plus souvent, elle se concentre aux mains du chef. Aussi, les

villageois, peu desireux de travailler pour le seul bénéfice du chef ne réagirent-ils guère favorablement aux incitations du vulgarisateur.

En fin de compte ce qui, au début de l'opération, se donnait comme une condition favorable à la vulgarisation et au développement agricole (la forte autorité du chef et son ouverture au modernisme) s'est révélée, par la suite, être plutôt un obstacle.

Ces phénomènes de conflits et de restructuration se rencontrent à tous les niveaux de la réalité sociale. Nous en avons eu un aperçu au niveau des rapports de production entre les sexes et au niveau de l'autorité politique traditionnelle. Ces mêmes phénomènes se manifestent au niveau des rapports de production entre les classes d'âge.

Les rapports de production traditionnels entre les classes d'âge étaient assez simples. Les "jeunes" (au sens large du terme) fournissaient soit directement leur force de travail, soit leur production qui, d'une façon ou d'une autre, se trouvait concentrée aux mains des vieux et redistribuée par leur soins aux membres du groupement de fonctionnement socio-économique intéressé. Avec la traite pré-coloniale, les prestations de marchandises et de numéraire se sont souvent ajoutées aux prestations de force de travail et de produits pour constituer la richesse. Ajoutons que plus les sociétés traditionnelles s'intègrent dans une économie d'échange et de profit, plus les prestations en numéraire tendent à devenir importantes.

En échange de ces prestations les "vieux" offraient leurs services d'intercesseurs au niveau religieux et au niveau politique. C'est à eux qu'incombait la charge de maintenir de bons rapports avec les ancêtres et avec les divinités domestiques ou telluriques. Leur seconde fonction consistait à régler les conflits à l'intérieur du groupe et à servir d'intermédiaires dans les conflits ou tout autre type de rapports qui pouvaient exister entre les membres du groupe et les autres instances de la hiérarchie politique.

A l'heure actuelle, les richesses - qu'il s'agisse de numéraire, de plantations ou de femmes - sont de plus en plus capitalisées par les vieux ; les prestations qu'ils exigent des jeunes sont de plus en plus importantes. En même temps, les services d'intercesseurs assurés par les vieux paraissent de moins en moins indispensables : les cultes traditionnels se trouvent de plus en plus évincés par les religions universelles (christianisme, islam), par les religions syncrétiques (harrisme chez les

Ebrié, déma chez les Dida et les Bété) et même par des cultes animistes modernes qui offrent une protection à l'individu en dehors du contexte familial (cultes modernistes de l'Ashanti et du pays Fanti, fétiches modernes des Baoulé) ; ces divers cultes limitent fortement le rôle religieux des vieux. En second lieu, dans les rapports avec l'autorité administrative, qui tend de plus en plus à supplanter l'autorité politico-religieuse traditionnelle, les jeunes sont beaucoup plus à l'aise que les vieux.

Aussi existe-t-il un état de tension permanent entre les jeunes et les vieux. Le vulgarisateur doit tenir compte de ces tensions et de ces conflits ; il doit s'attacher à les réduire, ou tout au moins, faire en sorte que ses initiatives ne les aggravent pas. Pour cela, il lui faut connaître, non seulement, les raisons de ces conflits et les circonstances dans lesquelles ils sont nés, mais encore les procédures traditionnelles utilisées pour les résoudre. C'est à cette seule condition que le vulgarisateur peut intervenir dans les affaires du village sans risquer de s'aliéner les sympathies de la population.

Il suffit parfois de peu de chose pour assainir le climat des relations entre jeunes et vieux. Chez les Sénoufo de la région de Korhogo les tensions entre les classes d'âge menaçaient de vider les villages d'une bonne partie des jeunes hommes qui, pour échapper à l'exploitation économique, s'engageaient volontier dans le mouvement migratoire vers le Sud. Les vieux firent alors un gros effort d'investissement pour garder les jeunes hommes au village ; ils les firent bénéficier d'une gratification importante de type moderniste sous forme de dons de bicyclettes. De cette façon, le mouvement de migration fut ramené à des proportions plus modestes, et les jeunes hommes supportèrent des frustrations qui, dans d'autres conditions, les auraient déterminés à quitter le milieu traditionnel.

La tâche du vulgarisateur ne consiste pas seulement en interventions limitées au plan des techniques de culture ; elle devrait s'étendre au plan des rapports sociaux entre les villageois.

Il reste à examiner deux éléments importants du contexte social : le régime foncier et le régime successoral.

Les régimes fonciers traditionnels sont très variables d'une société à l'autre ; cela peut aller d'une appropriation collective indifférenciée au sein de la communauté villageoise avec redistribution annuelle des terres à défricher jusqu'à une appropriation individuelle dans le cadre d'un régime féodal avec un extraordinaire enchevêtrement de droits de

tenure particuliers (exemple le régime foncier au Fouta Toro, Moyenne vallée du Sénégal).

Par ailleurs le degré de transformation et de dégradation du régime foncier traditionnel varie amplement d'une société à l'autre. Dans les sociétés à religion animiste, où la terre est moins un objet d'appropriation que l'objet d'une alliance qui autorise la culture et l'usufruit, l'introduction de cultures marchandes pérennes a déterminé des changements profonds dans le sens de l'appropriation individuelle, pouvant aller jusqu'à l'apparition de la rente foncière. La société bété offre un exemple typique de cette dégradation entraînant des conflits entre des immigrants en quête de terres à café ; les Bété leur ont cédé des terres contre redevance tout en considérant encore comme les propriétaires éminents en raison du principe traditionnel de l'inaliénabilité de la terre. Aussi, chaque année, les propriétaires exigent-ils des redevances plus élevées en menaçant de reprendre leur terre alors que les migrants estiment que la redevance a été fixée une fois pour toutes. Les Bété sont d'autant plus intransigeants qu'ils s'aperçoivent que cet afflux continu et sans cesse croissant de migrants menace leurs villages d'asphyxie et les migrants leurs tiennent d'autant mieux tête qu'ils se sentent plus nombreux. Dans ce climat de tensions et de conflits la tâche du vulgarisateur est extrêmement délicate.

Dans tous les cas, le vulgarisateur doit connaître le régime foncier et les transformations récentes qu'il a subies. Dans un village où l'appropriation individuelle différenciée des terres n'a pas encore fait son apparition il sera plus facile de faire grouper les parcelles de même cycle de façon à avoir des champs continus. Si l'appropriation par famille a déjà eu lieu, le groupement des parcelles à chaque cycle cultural sera beaucoup plus délicat.

Une bonne connaissance du régime successoral est tout aussi indispensable, car celui-ci se transforme au fur et à mesure que la société s'engage dans une économie d'échange et de profit. Il existe - avec des types intermédiaires - deux principales formes de succession : la succession adelphique et la succession utérine. Dans la succession adelphique, les biens passent de frère en frère ou de cousin en cousin de la même génération avant de passer à l'aîné de la génération suivante. Dans la succession utérine, il arrive que les biens passent de frère à frère, mais plus fréquemment ils se transmettent au fils de la soeur. Dans un cas comme dans l'autre.

la succession dépasse le cadre de la famille restreinte et les fils héritent très rarement de leur père. Ces modes de succession ne créent pas de conflits tant que la richesse et les moyens de produire la richesse ne se situent pas dans le cadre de la famille restreinte, mais sont appropriés dans le cadre de groupements plus larges.

Or, le développement des cultures pérennes d'exportation (café et cacao) qui s'est effectué principalement dans le cadre de la famille restreinte, pose, déjà depuis un certain temps, le problème de la réforme interne des systèmes de successions. En effet, que ce soit dans le système adelphique ou dans le système utérin, les fils sont assez peu enclins à travailler sur les plantations paternelles dans la mesure où ils sont presque toujours évincés de la succession. Lorsque l'économie d'échange et de profit a suffisamment pénétré une société, il produit fréquemment des changements spontanés dans le régime successoral. Chez les Ashanti de la zone cacaoyère, où les successions sont traditionnellement utérines, est apparu un système de testation orale, qui permet, sous certaines conditions de léguer une partie des biens aux fils. Cette tendance à partager l'héritage entre le neveu utérin et le fils se manifeste aussi chez les Baoulé ; dans la région de Bocanda, certains notables sont encore allés plus loin : ils ont décidé que le fils hériterait les plantations de son père lorsqu'il y aurait travaillé régulièrement ; sinon, elles reviendraient de plein droit au neveu utérin.

Il est certain que le vulgarisateur fera un travail beaucoup plus efficace dans les villages où les conflits de succession sont déjà partiellement surmontés et où s'ébauche une normalité nouvelle que dans les villages les successions suscitent encore des conflits insurmontables.

Certaines résistances du milieu traditionnel sont, dans l'état actuel des choses, radicalement insurmontables et à leur sujet il convient de ne conserver aucune illusion. C'est ainsi que chez les Baoulé, le riz, dans certains villages et même dans certaines tribus ou fractions de tribus, est l'objet d'interdits alimentaires ou d'interdits culturels rigoureux qui rendent impossible toute action dans ce domaine.

Les habitudes alimentaires, elles aussi, constituent souvent, par leur rigidité, un obstacle considérable à l'introduction d'une nouvelle culture et encore plus à l'amélioration des techniques d'une culture déjà pratiquée.

chez les Baoulé, le manioc est cultivé et assez régulièrement consommé ; il est même l'objet d'une commercialisation assez importante, soit sous forme de tubercules, soit transformé par les femmes en cossettes séchées au soleil ou en atiéké immédiatement consommable. Mais, dans la mesure où le manioc se situe au plus bas degré de l'échelle des valeurs gastronomiques (c'est une nourriture de "famine") on ne lui consacre que des soins culturels extrêmement médiocres ; à cause de cette faible valorisation, il sera probablement difficile d'amener les paysans baoulé à rationaliser les techniques de production du manioc et les techniques de conservation (séchage des cossettes) et de transformation (fabrication de l'atiéké).

D'autres sont moins fortes, bien que les préjugés qui les suscitent semblent aussi peu erradicables que les habitudes alimentaires. Par exemple chez les Baoulé, il existe, chaque semaine, au moins deux jours qui sont réputés néfastes et où les gens ne travaillent pas la terre ; à cela, s'ajoute souvent un jour de marché, où les gens ne travaillent pas, et qui ne coïncide pas nécessairement avec les jours néfastes. Ces interdictions de travail sont généralement liées au caractère sacré de la terre. Or, l'intervention de l'Administration a, sous certaines conditions, désacralisé la terre, en particulier la terre où étaient faits les "champs du Commandant". C'est ainsi que dans un village où le C.R.A. de Bouaké a mené depuis 1959 une action de vulgarisation agricole intensive, l'Administration, en imposant, pendant la période "d'effort de guerre", la production de riz de bas-fond a désacralisé la terre de la rizière. Aujourd'hui encore où, sous l'impulsion du C.R.A., le bas-fond est de nouveau consacré à la riziculture, les villageois vont y travailler n'importe quel jour de la semaine.

C'est dire que les éléments du contexte socio-culturel sont loin d'offrir tous la même résistance ; bien plus, certains de ces éléments constituent des conditions favorables à une action de vulgarisation et de développement agricole.

Dans certaines sociétés, existe ce qu'on appelle les associations de classes d'âge qui étaient autrefois des instruments collectifs d'éducation et de mobilisation de la force de guerre et de la force de travail des jeunes hommes ; tels sont le poro des Sénoufo, le Ton des Malinké, pour ne citer que les exemples les plus connus. Au Mali, on déjà envisagé d'utiliser le Ton pour promouvoir de nouvelles cultures et de nouvelles techniques

et pour faire effectuer des travaux d'intérêt collectif. Il est certain que ces associations de type traditionnel - surtout lorsqu'elles se sont transformé et se sont orienté vers le type association de loisirs ou association de loisirs ou association d'entraide peuvent être d'un grand secours pour le vulgarisateur. Une association comme le Poro serait surtout beaucoup plus difficile à manier que le Ton dans la mesure où elle s'est peu transformée, une de ses principales fonctions consistant encore à transmettre aux jeunes hommes les secrets de la société sénoufo.

Une des conditions les plus favorables à l'action de vulgarisation réside dans des besoins de plus en plus élevés de numéraire. Lorsque ces besoins n'existent pas ou sont facilement satisfaits par une petite commercialisation de la production traditionnelle, l'introduction de changements dans l'économie rurale est extrêmement difficile.

En 1961, une enquête socio-économique s'est déroulée chez les Bororo du Nord Cameroun. Ce sont des pasteurs nomades possédant de vastes troupeaux dont seule une infime partie était commercialisée. Autant pour réduire la surcharge pastorale que pour assurer l'approvisionnement en viande des régions déshes du sud, il était important que les Bororo commercialisent leur bétail en grande quantité. Le but de la Mission était de trouver les conditions auxquelles les Bororo accepteraient de vendre une vache que lorsqu'il éprouvait un pressant besoin d'argent et que dans l'ensemble les besoins de numéraire étaient très faibles, d'une part parce que le bétail était encore la monnaie d'échange pour toutes les transactions importantes de type traditionnel et d'autre part, parce que les Bororo ne manifestaient aucun désir d'acquérir les biens de la civilisation industrielle.

En effet, ce n'est pas seulement une élévation du niveau d'aspiration à consommer les biens de la civilisation industrielle qui détermine des besoins de numéraire de plus en plus élevés, c'est aussi la traduction en numéraire et l'inflation des services, prestation et moyens d'échange traditionnels. C'est ainsi que les Agni ont besoin d'argent pour payer des manoeuvres dont la force de travail se requérait autrefois dans le cadre des rapports de clientèle et de captivité. Les dépenses de funérailles ont subi une inflation considérable ; ailleurs, comme chez les Bété, ce sont les compensations matrimoniales qui ont été l'objet d'une telle inflation. Au cours de l'enquête actuelle en pays Baoulé, on s'est aperçu qu'à l'in-

flation des dépenses de funérailles - classique chez les Akan - s'ajoutait une inflation considérable des frais de thérapeutique et de religion traditionnelles. Un village a dépensé de l'ordre d'une centaine de milliers de francs dans l'acquisition d'un culte animiste moderne venu du Ghana (Tigari). Dans ce même village, avant la dernière guerre, le traitement du pian (ou de ce qui était reconnu comme tel) coûtait : un poulet et un canari de vin de palme au début du traitement et deux poulets et un pagne d'homme après la guérison. A l'heure actuelle le même spécialiste réclame comme honoraires : deux poulets, un canari de vin de palme et un pagne d'homme au début du traitement ; de nouveau un pagne d'homme, deux canari de vin de palme et trois mille francs après la guérison.

Aussi, les Baoulé, bien que leur niveau de consommation de produits industriels soit assez bas et qu'ils ne manifestent guère le désir de l'élever, sont-ils à l'affût de toutes les occasions qui leur permettent de gagner de l'argent. Certes, il est regrettable que cet argent ne soit pas utilisé à élever le niveau de vie, ni investi en moyens de production ou en biens d'équipement, mais cette soif toujours croissante de numéraire n'en constitue pas moins dans un premier temps un levier puissant pour une action de vulgarisation et de développement agricole. Les Baoulé continuent à produire du café et un peu de cacao dans des conditions climatiques le plus souvent peu favorables (surtout dans la région Nord), parce que, même si la récolte n'est convenable qu'une année sur deux ou trois, elle n'en apporte pas moins ce numéraire indispensable. De juillet août à janvier-février, le nord du pays baoulé se vide de ses jeunes gens, filles et garçons, qui vont faire les "six mois" sur les plantations de Basse et Moyenne - Côte pour en rapporter un peu d'argent. Dans l'ensemble les Baoulé ont favorablement réagi à la campagne de promotion de la culture du coton Allen menée depuis trois ans par la C.F.D.T., bien que cette culture réclame beaucoup plus de travail et de soins que tout ce qu'ils ont connu jusqu'à présent. Ils accueillent même assez volontiers les moniteurs de Bastos, bien que la vente du tabac en feuilles à Bastos soit moins rémunératrice que la vente sur les marchés locaux du tabac fermenté ou réduit en poudre et mélangé avec de la potasse. Si le riz bénéficiait de conditions de commercialisation favorables, il est probable que les Baoulé, bien que n'en étant guère consommateurs eux-mêmes, en produiraient pour l'exportation sur d'autres régions.

En effet, il ne suffit pas d'introduire de nouvelles cultures et de nouvelles techniques, il ne suffit pas de promouvoir une production ; il faut encore en assurer l'écoulement. Je voudrais rappeler brièvement l'exemple de l'action du C.R.A. de Bouaké sur le village de Bokakouanékro dont il a déjà été question. Le premier objectif visait à amener les villageois à remettre en culture une rizière collective de bas-fond imposée par l'Administration pendant la période d'effort de guerre et qui avait été abandonnée depuis. Mais une fois le riz récolté, se posa la question de sa commercialisation. A cette époque, le C.C.C.A. ne possédait pas de fonds disponibles pour cette opération.

La première année, le C.R.A. acheta lui-même la récolte pour l'utiliser comme semences ; la seconde année, il fit decortiquer le riz par les petits moulins artisanaux du marché de Baoulé et réussit à vendre le paddy aux collectivités de la ville (Ecole Normale, Hôpital, Prison...). Par la suite le C.C.C.A. peut prendre l'opération à sa charge. Mais, si les villageois avaient été obligés d'écouler eux-mêmes leur riz par petites quantités sur les marchés locaux il est certain qu'ils n'auraient plus accueilli aussi favorablement les initiatives du C.R.A.

C'est dire combien l'action de la vulgarisation gagne à être aussi peu sectorielle, aussi globale et achevée que possible. Un dernier exemple pour terminer : au cours de l'enquête qui se poursuit dans la région de Bouaké on a constaté un nombre considérable de journées de travail perdues à cause du ver de guinée. Apprendre aux villageois à fabriquer des filtres sommaires à base de sable et de charbon de bois qui les débarrasseraient de ce parasite, telle est une des tâches, marginales apparemment, mais aussi importante que les autres en fait, de la vulgarisation agricole.

Dans une société, même lorsqu'il s'agit d'une communauté rurale de faible volume, tout se tient ensemble. Changez un des éléments de l'ensemble et tout peut être modifié.

On a souvent accusé les sociologues d'être un frein au développement économique et social à cause de leur pessimisme et de leurs conseils de prudence. A les entendre, dit-on, on ne pourrait déclencher aucune action sans risquer de provoquer une catastrophe. J'espère que ce bref exposé ne vous a pas donné cette impression. Tout ce que j'ai voulu faire, c'est souligner les difficultés de la vulgarisation et du développement agricoles ; mais les difficultés peuvent toujours être surmontées par des moyens appropriés aux circonstances, sinon "difficulté", "obstacle" deviendraient synonymes d'impossibilités.